

Convention pour les journées

Les divers engagements proposés nous semblent indispensables au bon déroulement de l'animation. Nous privilégions, en effet, dans nos activités le respect de chacun et ce, afin que chaque participant puisse tirer le meilleur de ces moments partagés

Chaque ANIMATEUR du CRIE s'engage à :

Entre mi-août et fin-septembre, un animateur du CRIE prendra contact avec vous par téléphone ou en direct afin de :

- ◆ Faire connaissance
- ◆ Répondre à vos questions
- ◆ Prendre connaissance du lieu proposé par vos soins et permettant d'accueillir la classe dans les alentours de l'école/ rendre les locaux du CRIE accessibles lors de vos venues
- ◆ Fixer un calendrier des sorties et déterminer la thématique de la première sortie
- ◆ Préciser les moyens de communication entre l'enseignant(e) et l'animateur, ainsi qu'entre l'enseignant(e) et les parents des élèves

En cours d'année scolaire, lors des sorties nature :

- ◆ Animer
- ◆ Soutenir le groupe classe/le groupe d'enseignants
- ◆ Mettre à disposition du matériel d'animations et quelques vêtements de pluie.
- ◆ Etre le relais entre des personnes ressources éventuelles et le groupe
- ◆ S'assurer que les conditions (équipements, météo...) sont favorables à la sortie et au bon déroulement de l'animation
- ◆ Avoir un lien privilégié avec l'enseignant avec qui il collabore

Le PROFESSEUR s'engage à :

- ◆ Elaborer un calendrier de sorties avec l'animateur.
- ◆ Etre présent du début à la fin de l'animation.
- ◆ Participer à l'animation en soutien à l'animateur du CRIE.
- ◆ Proposer des thématiques, des compétences à aborder avant chaque sortie (10 jours minimum avant chaque sortie) à l'animateur
- ◆ Faire appel au Crie pour toute demande d'outils/ conseils
- ◆ Etablir des liens entre les sorties et les matières abordées avec ses élèves
- ◆ S'assurer que les participants du groupe disposent d'un équipement adapté à l'animation et au temps (bottes, veste de pluie, pantalon, vêtements de rechange,)
- ◆ Limiter le nombre de participants à 25 par groupe.
- ◆ Prévenir le plus tôt possible en cas de problème . Si la météo ne le permet vraiment pas, l'animation sera reportée à une date ultérieure.
- ◆ Etre attentif aux suggestions proposées par le CRIE concernant la gestion des déchets, si possible gourde boîte à tartine, collation collective.
- ◆ S'équiper d'une trousse de secours.